

- **Dimanche 16 Mars à 17h30 CINE-CLUB**
« 8 et demi » de Frédéric FELLINI Avec Marcello MASTROIANNI et Claudia CARDINALE
- **Mercredi 19/03 Cérémonie** en hommage aux victimes civiles et Militaires de la guerre d'Algérie et des combattants de la Tunisie et du Maroc. *Au Monument aux Morts.*
- **Dimanche 23 mars 1^{er} Tour Elections Municipales**
- **Dimanche 23 Mars à 17h30 CINE-CLUB**
« Les 400 coups » de François TRUFFAUT (1959) Avec Jean-Pierre LEAUD
- **Dimanche 30 mars 2^{ème} Tour Elections Municipales**

■ **du 21/04 au 25/04, Voyage de Printemps**
Voyage sur la Costa Daurada « COMA RUGA » Pension Complète - Organisé par l'association Les Rives Du Cauron **PRIX 300 €/personne tout Compris**
Renseignements au **04 94 69 94 16**

■ **Dimanche 27 avril Commémoration** de la déportation
Rassemblement et cérémonie au monument aux morts Suivi d'un vin d'honneur.

Dimanche 04/05 Fête du Printemps
Organisée par le syndicat d'initiative
De la Place des Allées jusqu'à la salle des fêtes Buvette et restauration sur place

■ **Jeudi 08/05 Armistice du 8 MAI 1945**
Rassemblement et cérémonie au monument aux morts Dépôt d'une gerbe suivi d'un vin d'honneur

■ **Dimanche 25 mai Elections Européennes**

■ **Dimanche 01/06 Fête de la Chèvre** et PRODUITS DU TERROIRS - *Organisé par Mr. SOUEF*
Place des allées à partir de 11 heures

■ **Lundi 09/06 Fête du Tombereau**

■ **Mercredi 18/06 Appel du Général De Gaulle**
Rassemblement et cérémonie au monument aux morts. Dépôt d'une gerbe suivi d'un vin d'honneur.

■ **Dimanche 22/06 Brocante Annuelle**
Brocante de professionnels et vide grenier du village
Place des allées et jardin salle des fêtes De 6h30 à 18h00

AGENDA MAIRIE

Conseils municipaux
■ Jeudi 13/03 à 20h30

Ces dates peuvent être modifiées en fonction des nécessités et des urgences. Merci de votre compréhension.

PERMANENCE DES ÉLUS

Vous pouvez nous rencontrer sur rendez-vous, nous contacter par téléphone au : 04 94 37 23 40, nous écrire directement par Email aux adresses suivantes :

■ **Travaux :** Jacques TORNATO, jtornato@mairie-bras.fr,

■ **Petite Enfance :** Sylvie BERNARD

■ **Affaires Scolaires :** Frédéric GUARCH-FERRER, fguarchferrer@mairie-bras.fr, Virginie BIGOU

■ **Jeunesse et Sports :** Franck PERO, fpero@mairie-bras.fr, Stéphanie CROUZIL, Yan DEFONTAINE

■ **Action Sociale :** Dominique DE PUYDT, ddepuyt@mairie-bras.fr, Doris ESCHBACH, Sylvie BERNARD

■ **Economie & Emploi - Communication :** Jean-Louis ALAUX, jlalaux@mairie-bras.fr, Paul EZ ZAHER, Frédéric GUARCH-FERRER, fguarchferrer@mairie-bras.fr

■ **Culture, Fêtes & Cérémonies :** Jacques TORNATO, jtornato@mairie-bras.fr

■ **Environnement :** Guillaume LAURENT

■ **Finances :** Franck PERO, fpero@mairie-bras.fr

■ **Urbanisme :** urbanisme@mairie-bras.fr



NUMÉROS SERVICES MUNICIPAUX

■ MAIRIE	04 94 37 23 40
<i>Lundi au vendredi de 8h à 12h</i>	
<i>Mardi et jeudi de 8h à 12h et de 15h à 18h, samedi de 9h à 12h</i>	
■ POLICE	06 14 43 19 66
<i>GAUTHIER Pascal</i>	
<i>CHARLET Elen</i>	
■ CCAS	04 89 67 07 43
■ POSTE	04 94 69 94 15
<i>Lundi au samedi de 9h00 à 12h00</i>	
<i>(sauf jours fériés)</i>	
■ DECHETTERIE et encombrants	04 98 05 20 10
<i>Ouverte tous les jours sauf mardi, dimanche et jours fériés.</i>	
<i>Horaires d'hiver (nov à fév): 8h00-12h00 et 13h30-17h30</i>	
<i>Horaires d'été (mars à oct): 7h45-12h00 et 13h30-18h00</i>	
Enlèvement des encombrants :	
<i>Tous les lundis sur RDV auprès de la mairie.</i>	
■ MEDIATHEQUE MUNICIPALE	04 94 37 23 47
<i>Mardi au vendredi : 15h30 à 18h00</i>	
<i>Samedi : 9h00 à 12h30 (sauf jours fériés)</i>	
■ SYNDICAT D'INITIATIVE	04 94 78 59 84
<i>Documentation en mairie (voir horaire mairie ci-dessus).</i>	
■ ECOLE maternelle et primaire	04 98 05 12 99
<i>(inscription en mairie)</i>	
■ GARDERIE	06 18 35 17 30
<i>Lundi, mardi, jeudi, vendredi</i>	
<i>7h30 à 8h40 et 16h30 à 18h30</i>	
■ CRECHE	06 21 14 38 89
<i>Du lundi au vendredi</i>	
<i>8h00 à 17h00 (enfants de 3 mois à 6 ans)</i>	
■ CENTRE AERE	06 18 35 17 30
<i>Mercredi de 8h30 à 17h30</i>	
<i>Vacances 8h à 18h (sauf vacances de Noël)</i>	
<i>Renseignements et inscriptions en mairie</i>	

NUMÉROS D'URGENCE

■ SAMU	15
■ POMPIERS	18
■ GENDARMERIE	04 94 78 00 12

LA PHOTO DU MOIS

Vous avez dit « Enfouissement des câbles ? »



20^{ème} édition du journal de Bras

Meilleurs vœux pour l'avenir !

Pour ce 20^{ème} et dernier journal de notre mandat, je souhaitais tout d'abord VOUS adresser, adresser à l'ensemble des Brassoises et des Brassoises, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Ce dernier éditorial est pour moi l'occasion de vous rendre hommage, de rendre hommage à tous les bénévoles, aux associations, à toutes celles et ceux qui donnent de leur temps aux autres, qui œuvrent chaque jour pour améliorer notre quotidien. Merci pour votre implication, car c'est elle qui donne à notre commune son cœur, son âme et sa vitalité.

Je souhaite remercier toute l'équipe municipale, l'ensemble des élus et des non élus, qui sont membres actifs du CCAS, du CCF, du conseil des sages et des différentes commissions municipales, pour leur travail et leur soutien, ainsi que leur travail et leur famille, qui, indirectement, partagent nos engagements communaux. Le conseil se joint à moi pour remercier chaleureusement l'ensemble du personnel communal pour leur travail et leur implication tout au long de ce mandat.

En ce début d'année, nous avons réussi, enfin, à franchir deux étapes importantes pour l'avenir de notre village.

La première est une cohésion intercommunale pour notre territoire.

Depuis plusieurs années, nous nous faisons part des difficultés rencontrées avec la communauté de communes de Provence d'Argens en Verdon. Nous avons en vain essayé de travailler avec cette communauté de communes pour défendre les intérêts des brassoises. Nous nous sommes heurtés à un mur ! Après consultation et avis du conseil des sages, le conseil municipal a décidé, en

2011, de demander notre retrait de cette structure qui dénie purement et simplement les besoins de la population de Bras. La procédure fut longue et complexe mais enfin, officiellement, depuis le 1^{er} janvier 2014, la commune de Bras a intégré la communauté de commune de Ste Baume Mont Aurélien.

La seconde étape est l'implantation d'une pharmacie.

Un des dossiers prioritaire de notre mandat était l'implantation d'une pharmacie sur Bras. Au bout de 6 années de travail, nous atteignons notre but. L'été dernier, le bail a été signé pour les locaux situés à côté du magasin U UTILE. Le permis d'aménagement a été signé et l'avis d'accessibilité et de sécurité est favorable. Enfin publié au journal officiel, au 1^{er} janvier 2014, la population totale INSEE est officiellement de 2557 habitants. Le dossier de transfert a été déposé à l'agence Régionale de Santé mi-janvier. L'ouverture est donc prévue dans le 1^{er} semestre de cette année. Les travaux devraient commencer vers mi-avril pour une ouverture prévue mi-juin.

Nous souhaitons une grande réussite à Julie, cette jeune pharmacienne qui habite BRAS, porteuse du projet et nous remercions également son patron actuel, pharmacien à ST MAXIMIN, du soutien qu'il lui a apporté pour l'aider à mener son projet à bien. Je tiens à préciser que ce dossier n'appartient à personne, qu'il s'agit bien d'un dossier de santé public qui appartient à l'ensemble de tous les Brassoises.

Par conséquent, nous transmettrons l'intégralité du dossier et tous les contacts à la prochaine équipe municipale pour finaliser l'ouverture.

Comme vous le savez, mon mandat touche à sa fin. Après plusieurs mois de réflexion,

d'hésitation, de questions, je vous informe que j'ai décidé de ne pas me présenter pour les prochaines élections municipales. En effet, après ces 6 années à gérer notre commune, j'estime qu'il est temps pour moi de passer le flambeau et de pouvoir consacrer plus de temps à ma famille.

Je mentirai si je vous disais que je m'en vais le cœur léger. Oui, je mentirai car on ne quitte pas une fonction d' élu sans éprouver de regret ou ressentir de la tristesse. Qui plus est, quand on a la chance de travailler avec des collaborateurs toujours prêts à se mobiliser pour faire aboutir les projets de la commune. Et j'avoue que, sans eux, nous aurions eu du mal à mener à bien tous ces projets et nos concitoyens ne bénéficieraient pas de la qualité de vie que le village leur offre aujourd'hui.

Être élu n'est pas une chose facile, et exercer ses fonctions sans s'appuyer sur une équipe n'est pas imaginable. Notre équipe est toujours là pour nous guider dans nos choix et nous éviter ainsi de faire des erreurs. Il ne faut pas oublier qu'en endossant l'habit d' élu, nous nous mettons au service de nos concitoyens. L'intérêt collectif passe avant tout.

Comme vous le savez aussi, les élus et, en particulier le maire, subissent de nombreuses pressions. Or, je vous rappelle qu'avant d'être élus, nous sommes des femmes et des hommes avec leurs faiblesses, leurs défauts. Et de ce fait, nous devons être forts. Et c'est encore la défense de l'intérêt public qui doit nous guider.

Encore une fois merci à toutes celles et à tous ceux qui m'ont soutenu et accompagné tout au long de ce mandat ■

Angélique Fromion

Rythmes scolaires

Bras contre la réforme !



La commune et les enseignants de Bras sont contre la réforme, mais nous avons fait le choix de ne pas prendre en otage les enfants scolarisés et de préparer au mieux la rentrée scolaire 2014. C'est pourquoi, la commune a choisi de rédiger un

PEDT (Projet Educatif du Territoire), véritable gage de la volonté qualitative de l'accueil des enfants. Afin de rendre compte du travail accompli par la municipalité, une réunion publique a été organisée le samedi 18 janvier.

Vous trouverez sur le site internet toutes les sources utilisées durant cette réunion :

<http://bras-village.fr/fr/actualite/86412/la-commune-contre-reforme-rythmes-scolaires> ■

Des cartes et des Cartes

Pour la promotion de notre village

En juin dernier, avec l'aide du FEP, la commune éditait une série de 12 fiches de randonnées complètes qui ont emporté un grand succès l'été dernier. Par prudence les premiers exemplaires avaient été imprimés par nos soins. Maintenant validées, ces fiches viennent d'être imprimées en quantité par notre imprimeur. Elles sont à la disposition de tous en mairie.



Une autre opération de communication vient également de s'achever : l'impression de plusieurs milliers de cartes postales (5 modèles différents). Elles sont vendues à prix réduit par plusieurs associations du village (renseignements en mairie) ■



Elections Municipales

Changement du mode d'élection

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'ici réservé aux communes de 3500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1 000 habitants et donc à Bras.

Les conseillers municipaux seront donc élus au scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du code électoral). Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation. Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moi-

tié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrage obtenus. Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu

plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour. Les premiers des listes élues auront vocation à siéger au sein des intercommunalités. La loi de 2013 instaure donc l'élection directe, dans le cadre des élections municipales, des conseillers siégeant dans les organes intercommunaux.

Attention : le mode de scrutin proportionnel de liste ne permet plus le panachage des candidats. Chaque liste sera votée entièrement. Par conséquent un bulletin qui sera raturé ou avec un nom rajouté sur la liste sera considéré comme NUL ■

Entre les gouttes

Les aménagements du centre se terminent

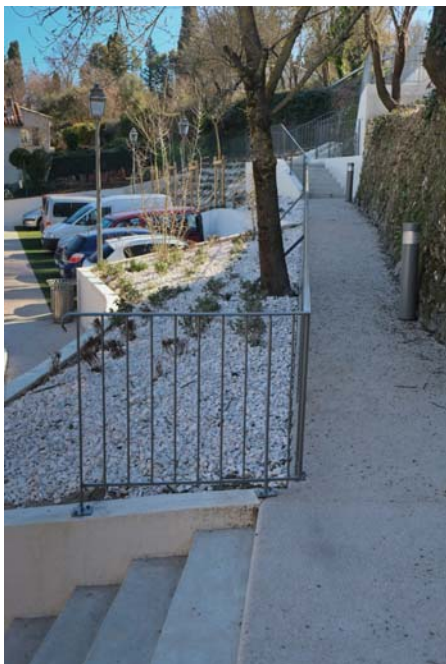


La réhabilitation du centre village amorcée il y a plus de 5 ans se termine, avec des espaces publics revalorisés, protégés, disponibles pour la vie, la vie des jeunes et des moins jeunes, celle des échanges, des marchés, des commerces, en bref celles des Brassois.

Si certains doutaient encore d'un certain réchauffement climatique, ces derniers mois devraient achever de les convaincre. Entre autres conséquences, vous aurez certainement noté le retard pris par les travaux du centre village régulièrement interrompus sur plusieurs jours par les pluies incessantes... Voici donc l'état d'avancement des opérations en cours :

Aménagements du chemin de l'égalité
La partie « parking » est terminée et déjà utilisée. L'ancienne grange est en cours de finition, ainsi que le jardin supérieur. Les escaliers permettant de joindre la rue et le chemin de l'égalité sont également opérationnels.

L'enfouissement des câbles est en cours. Il sera suivi de la sécurisation du chemine-



ment piéton entre la place Sadi Carnot et le Parking de l'égalité.

Aménagement Place Sadi Carnot



La calade devant l'église est terminée et fait maintenant la jonction avec la calade de la fontaine. Les sols et le cheminement piéton de la place supérieure sont terminés.

De même concernant la rue du 14 juillet. Les travaux de la partie inférieure seront finalisés pendant les vacances du printemps.



Aménagement de la rue Octave Gérard

La clôture en fer forgé du pré (devant le pigeonnier) est terminée.



Containers enterrés



Après plusieurs années de pertes avec notre ancienne communauté de communes, nous avons enfin reçue une écoute attentive de notre nouvelle communauté et les travaux prévus sont les suivants :
Livraison en mars 2014 : Place 14 juillet : 2 containers Ordures Ménagères (OM)
A venir (livraison 2014) : Ecole : 6 containers (2 OM, 2 emballage, 1 verre, 1 papier) - Croisement st max/tourvoes : 5 containers (2 OM, 1 emballage, 1 verre, 1 papier) - Salle des fêtes : 5 containers (2 OM, 1 emballage, 1 verre, 1 papier) - Route de Barjols : 1 container OM ■



Autostop participatif avec l'association GARRIGUES*

Nous le constatons chaque jour un peu plus, les transports sont un enjeu majeur sur notre territoire rural et son coût apparaît chaque jour plus difficile à assumer pour nombre d'entre-nous. La solidarité par le covoiturage a déjà fait ses preuves, l'auto-stop également. C'est pour aller plus loin dans cette démarche que nous lançons ce mois-ci avec l'association Garrigues l'Autostop Participatif.

L'autostop participatif, c'est quoi ?

A mi chemin entre le covoiturage et l'autostop traditionnel, l'autostop participatif permet de mutualiser l'usage des véhicules. C'est un service qui permet une reconnaissance mutuelle entre autostoppeurs et conducteurs qui s'engagent à respecter la charte de l'autostop participatif.

Les adhérents sont identifiables par le Kit de l'autostop participatif Garrigues composé :

- D'un sticker pour les conducteurs, à coller sur les voitures participantes
- D'un panneau pour les autostoppeurs, à présenter lorsque vous faites du stop en bord de route.

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire rien de plus simple ! Rendez-vous dans l'une des antennes de l'association Garrigues ou auprès de nos partenaires (mairies des communes participantes), avec papiers d'identité et carte grise (pour les conducteurs), afin de remplir une fiche d'inscription. La charte doit être validée, nous vous remettons ensuite les outils de reconnaissance.

* L'association Garrigues est déjà connue sur la Provence verte pour ses initiatives dans le covoiturage et les épicerie solidaires



BRÈVES

Qu'on se le dise !

Le 1er janvier 2014, Bras a rejoint la communauté de communes « Sainte Baume - Mont Aurélien »

Il s'agit d'une décision volontaire de la commune de Bras, acceptée à l'unanimité par la communauté de communes. Nous vous invitons à lire attentivement le journal de la communauté de communes « Porte du Var » que vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres courant février.

La Mission Locale recherche des bénévoles

Pour parrainer des jeunes en les conseillant et les faisant bénéficier de votre expérience. Si ce parrainage vous intéresse, vous pouvez contacter Myriam DESCHAMPS au 06.84.38.42.99



La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes de 16 à 25 ans. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé. Votre ML est à St Maximin (Place Jean Mermoz - renseignements : 04.94.59.43.80)

Durée de validité des cartes d'identité



À compter du 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures passera de 10 à 15 ans. Attention, cette prolongation ne concernera pas les CNI délivrées aux mineurs qui resteront toujours valables 10 ans.

Cet allongement de 5 ans concernera à la fois : les nouvelles CNI délivrées à partir du 1er janvier 2014, les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, cette prolongation de 5 ans n'impliquera aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

À noter : pour ceux qui souhaiteront voyager avec une CNI dont la date initiale de validité sera dépassée, il sera possible de télécharger prochainement sur le site du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'intérieur un document leur permettant de justifier de cette mesure auprès des autorités étrangères concernées.

Vidéo Protection

En concertation avec la Gendarmerie et des services de l'état, nous avons mis en place une vidéo protection sur l'ensemble de la commune. L'installation effectuée par des professionnels respecte les lois sur la vie privée (seul le domaine public est filmé) et les données ne sont conservées que sur une période limitée et visible uniquement par les agents autorisés. Depuis sa mise en place il y a quelques semaines, elle a déjà montré son efficacité.



La crèche MAMI, ce n'est pas fini

La crèche la MAMI sera toujours en place en septembre dans l'attente de nouveaux locaux pour lesquels la municipalité travaille avec notre nouvelle communauté de communes.

NAISSANCES

■ LEPANTE Thelma, Mathilde, née le 23 Septembre 2013 à Brignoles de LEPANTE Thierry et MATHIEU Fanja ■ LEMAIRE Léo né le 30 Septembre 2013 à Brignoles de LEMAIRE Reynald et LECLERCQ Sandrine ■ DURANTE Lila, Claire, Elynn née le 23 Octobre 2013 à Brignoles de DURANTE Mathieu et BARD Anaïs ■ PRADELLES JAUB Charlie et Kalinda nées le 17 Décembre 2013 à Aix-en-Provence de PRADELLES Bernard et JAUB Séverine ■ AMBARD Joan, Philippe, Jean-Paul né le 05 Janvier 2014 à Brignoles de AMBARD Laurent et COMBALE Audrey.

MARIAGES

■ BALDES Arnaud, Lucien, François et LAUDET Marie-Caroline, Maxime, Paule, le 21 Septembre 2013 ■ POULLET Arnaud, Alain, Marie, Joseph et GILLON Sylvie, Marie, Jeanne, le 9 Novembre 2013 ■ CELLIER Julien et ABAHOUR Karina, Dalila, Tacit le 28 Décembre 2013 ■ BROCHE Gérard, Benjamin et PAGE Betty, Marcelle, Jeannine, le 8 Février 2014

DÉCÈS

■ LEGALLOIS Christiane, Danielle le 21 Septembre 2013 ■ LUCAS Marcelle le 07 Octobre 2013 ■ LABORIE Jackie, Louis, Antoine le 11 Novembre 2013 ■ HERMITTE Patrick, Marc, Albert le 17 Novembre 2013 ■ VOINIER Claude, Sophie le 16 Décembre 2013 ■ VENTRE Jean-Marie, Yves, Michel le 27 Décembre 2013.